

Mme le Président: Une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

RADIO-CANADA

LES NOUVELLES NATIONALES TÉLÉVISÉES—L'IMPORTANCE POUR TOUTES LES RÉGIONS DU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame le Président, la motion que je voudrais présenter porte sur un point mineur. J'en ai fait part au leader du gouvernement et à celui du parti progressiste conservateur, qui ont tous deux dit qu'ils ne s'y opposeraient pas. Je propose donc, avec l'appui du député de Mission-Port Moody (M. Rose):

Que la Chambre demande à la Société Radio-Canada de ne pas toujours présenter les nouvelles nationales de son journal télévisé en allant d'est en ouest, mais d'adopter l'ordre inverse de temps à autre, ou même de commencer par le nord ou par les prairies, dans le but de montrer que toutes les régions du Canada ont une importance égale.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Une motion de ce genre ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LE COMMERCE

LES POLITIQUES QUI APPORTENT DES BÉNÉFICES INTÉRESSANTS À L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET MARINE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Schroder (Guelph): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente.

Au cours du dernier mois, des sociétés canadiennes ont vendu pour plus de 29 millions de dollars de technologie marine et pétrolière et de services à la conférence 80 sur la technologie d'exploitation des ressources sous-marines qui s'est tenue à Houston, au Texas. Cela confirme le succès phénoménal de cette foire mondiale et permet aux 30 sociétés canadiennes qui y ont participé, sous le parrainage du ministère de l'Industrie et du Commerce, d'espérer des ventes de près de 110 millions de dollars au cours des 12 prochains mois, comme conséquence directe de la conférence. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Willowdale (M. Peterson):

Que la Chambre appuie unanimement les politiques actuelles du ministre de l'Industrie et du Commerce qui ont contribué à rapporter des revenus aussi intéressants à notre industrie pétrolière et marine.

Mme le Président: Une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Questions orales

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'UNITÉ CANADIENNE

LA SUBSTITUTION DE «CANADIEN» À «ANGLOPHONE» ET «FRANCOPHONE»—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour présenter une motion urgente et importante.

Étant donné que la Déclaration canadienne des droits fait mention de la nation canadienne, étant donné que, ces dernières années, les vocables «anglophones» et «francophones» sont passés dans la langue courante au Canada, et étant donné que lorsque quelqu'un devient citoyen canadien, le juge lui dit: «Maintenant, vous êtes un Canadien», je propose, appuyé par le député d'Athabasca (M. Shields):

Que les députés exhortent le gouvernement à bannir les vocables «francophones» et «anglophones» de son vocabulaire et à adopter le terme «canadien».

Des voix: Bravo!

• (1415)

Mme le Président: Une telle motion ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE SI LE MINISTRE A FAIT AUX PROVINCES PRODUCTRICES UNE PROPOSITION FERME AU SUJET DU PRIX DE L'ÉNERGIE

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Dans le cadre des entretiens sur le prix de l'énergie, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il fait une proposition ferme aux représentants des provinces productrices et dans l'affirmative, peut-il nous dire en quoi cette proposition consiste essentiellement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai eu l'occasion de discuter avec les ministres des provinces productrices. Nous avons étudié certains éléments de la formule de fixation des prix. La Chambre connaît cette formule dans ses grandes lignes. Il s'agit notamment de fixer un prix pondéré pour le pétrole qui est vendu au Canada.

Quant aux points de détail, nous n'avons pas encore fini de les étudier ni d'en discuter avec les provinces. Lorsque ces entretiens auront progressé ou qu'ils seront terminés, je mettrai bien volontiers mes collègues au courant des détails de cette proposition.